**J'ai droit aux miracles. Un Cours en Miracles** LEÇON 77

1. Tu as droit aux miracles à cause de ce que tu es.

Tu recevras des miracles à cause de ce que Dieu est.

 Et tu offriras des miracles parce que tu ne fais qu'un avec Dieu.

 Encore une fois, comme le salut est simple !

 C'est le simple énoncé de ta véritable Identité.

C'est ce que nous allons célébrer aujourd'hui.

1. Ton droit aux miracles ne réside pas dans tes illusions à ton sujet.

 Il ne dépend d'aucun des pouvoirs magiques que tu t'es attribués ni d'aucun des rituels que tu as élaborés.

* Il est inhérent à la vérité de ce que tu es.
* Il est implicite dans ce que Dieu ton Père est.
* Il était assuré en ta création et garanti par les lois de Dieu.
1. Aujourd'hui nous allons réclamer les miracles auxquels tu as droit, puisqu'ils t'appartiennent.

Une pleine délivrance du monde que tu as fait t'a été promise.

Il t'a été assuré que le Royaume de Dieu était en toi, et que jamais il ne pouvait être perdu.

* Nous ne demandons rien de plus que ce qui nous appartient en vérité.
* Aujourd'hui, toutefois, nous allons aussi nous assurer que nous ne nous contenterons pas de moins.
1. Commence les périodes d'exercice plus longues en te disant avec confiance que tu as droit aux miracles.

Les yeux fermés,

rappelle-toi que tu ne demandes que ce qui t'appartient de droit.

* Rappelle-toi aussi que les miracles ne sont jamais pris à l'un et donnés à un autre,
* et qu'en réclamant tes droits tu soutiens les droits de chacun.

Les miracles n'obéissent pas aux lois de ce monde.

**Ils découlent simplement des lois de Dieu**.

1. Après cette brève phase d'introduction, **attends tranquillement**

**l'assurance que ta requête est exaucée**.

* Tu as demandé le salut du monde et le tien.
* Tu as demandé que les moyens te soient donnés par lesquels il est accompli.
* Tu ne peux manquer d'en être assuré.
* Tu ne fais que demander que la Volonté de Dieu soit faite.
1. En faisant cela, tu ne demandes pas vraiment quelque chose.

Tu énonces un fait qui ne peut être nié.

 Le Saint-Esprit ne peut que t'assurer que ta requête est exaucée.

 Le fait est que tu as accepté.

Il n'y a pas de place pour le doute et l'incertitude aujourd'hui.

Nous posons enfin une réelle question.

La réponse est le simple énoncé d'un simple fait.

Tu recevras l'assurance que tu cherches.

1. Nos périodes d'exercice plus courtes seront fréquentes et

 seront aussi **consacrées à nous rappeler un simple fait.**

 Dis-toi souvent aujourd'hui :

 *J'ai droit aux miracles.*

* Demande-les chaque fois qu'une situation se présente dans

 laquelle ils sont nécessaires.

* Tu reconnaîtras ces situations.
* Et puisque tu ne comptes pas sur toi-même pour trouver le miracle,

 **tu as pleinement droit de le recevoir chaque fois que tu demandes**.

1. Souviens-toi aussi de ne pas te satisfaire de moins que la réponse parfaite.

 En cas de tentation, dis-toi rapidement :

 *Je n'échangerai pas les miracles contre des rancoeurs.*

 *Je veux seulement ce qui m'appartient.*

 *Dieu a établi mon droit aux miracles.*